

Fiche technique du produit

Spécifications



Alréa - sortie de câble universelle 16-20A - 4 bornes - blanc polaire

ALB57288P

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme de produit	Alréa
Type de produit ou équipement	Sortie de câble
Nuance de la couleur	Blanc polaire (RAL 9003)

Complémentaires

Courant nominal	16/20 A
Nombre de câbles	2 6...12 mm
Hauteur	80 mm
Largeur	90 mm
Compatibilité de gamme	Alréa

Environnement

Degré de protection IP	IP20
------------------------	------

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	2,000 cm
Largeur de l'emballage 1	8,000 cm
Longueur de l'emballage 1	8,500 cm
Poids de l'emballage (Kg)	68,000 g
Type d'emballage 2	BB1
Nb produits dans l'emballage 2	10
Hauteur de l'emballage 2	9,200 cm
Largeur de l'emballage 2	17,500 cm
Longueur de l'emballage 2	21,500 cm
Poids de l'emballage 2	730,000 g
Type d'emballage 3	S04
Nb produits dans l'emballage 3	120
Hauteur de l'emballage 3	30,000 cm
Largeur de l'emballage 3	40,000 cm
Longueur de l'emballage 3	60,000 cm

Poids de l'emballage 3 9,527 kg

Garantie contractuelle

Garantie (en mois) 18

 Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total **0.4 kg CO2 eq.**

Profil environnemental [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé **Non**

Emballage sans plastique **Non**

[Directive RoHS UE](#) **Conforme**

Régulation REACh [Déclaration REACH](#)

Use Longer

Prolongation de vie

Réparation **Non**

Use Again

Réemballer et réusiner

Profil de circularité **Pas d'opérations particulières de recyclage requises**

Reprise **Oui**

Label DEEE  **Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.**